Image not found or type unknown

Changement de serrure non remboursé par la régie

Par **myriamdec**, le **31/07/2009** à **00:00**

le 25/06 à minuit je me suis retrouvée fermée dehors,exceptionnellement mon fils était là il a pu m'ouvrir.j'ai appelé 1 serrurier qui est venu le lendemain à 8H et a changé le bloc Bricart de la porte.j'ai dû le payeril a spécifié sur la facture la vétusté du matériel que j'avais.j'ai envoyé le double de la facture à la régie Lamy qui refuse de me rembourser au motif :nous sommes toujours joignables(à minuit je ne savais, pas non plus à 8H du mat)et qu'ils auraient fait faire 1 devis et les réparations.la dernière fois je suis restée 15 jours sans eau chaude car ils faisaient faire 1 devis.j'aurais peut-être dû rester enfermée dehors ou dedans pendant 15 jours? je voudrais savoir ce que je peux faire pour les obliger à me rembourser.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés